

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026

Master 1 et 2 MEEF 1^{er} degré et 2nd degré, Site Inspé Angers

Pour les candidats en formation continue : NE PAS REMPLIR CE DOSSIER

Renseignements et inscription : formationcontinue@univ-angers.fr

Adresse retour du dossier : Inspé - Site Angers

7 rue Dacier
49000 ANGERS

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription administrative complétée (le n° de BEA ou INE figure sur le relevé de notes du bac),
- Photocopie de la demande ou de l'imprimé de transfert du dossier universitaire si besoin (à demander auprès de votre université actuelle)
- Photocopie du diplôme ou du relevé de notes de baccalauréat,
- Relevé de notes définitives de Licence (ou accord validation d'acquis),
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso),
- 2 Photos d'identité (nom, prénom, formation et parcours mentionnés au dos),
- Photocopie du certificat individuel de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) ancienne dénomination journée d'appel de préparation à la défense (JAPD),
- Attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution vie étudiante et de campus. (Obligatoire avant toute inscription administrative), y compris pour les boursiers.

Pour l'obtenir : connectez-vous sur cvec.etudiant.gouv.fr

- Si boursier : Photocopie de l'attestation de bourses 2025- 2026 (RECTO-VERSO),

En l'absence de ce document au moment de l'inscription, **les droits d'inscription devront être réglés dans leur totalité**. Un remboursement pourra être effectué, ultérieurement par le service de scolarité, **sur présentation de la notification définitive de bourse et d'un RIB au nom de l'étudiant**.

- Attestation Assurance Responsabilité Civile
- Attestation Césure si demande et avis favorable. Attendre d'avoir reçu la notification d'avis favorable avant d'effectuer votre inscription administrative.
- 1 chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université d'Angers. (Excepté pour les boursiers qui n'ont rien à régler).

Montant des droits d'inscription :

- Montant des frais d'inscription 254€
- Montant des frais d'inscription pour les étudiants boursiers GRATUIT

Réunion de rentrée : voir site de l'Inspé d'ANGERS